



Mairie de Liouc
Bulletin Trimestriel N° 1
SEPTEMBRE 2020

Le moment du maire

Chères Lioucoises, chers Lioucois,

Le 15 mars 2020, vous avez élu un nouveau conseil municipal de 11 membres dès le premier tour et nous vous en remercions chaleureusement. La période qui a suivi fut une période difficile pour tous par ce confinement et surtout l'incertitude qui a plané pendant presque deux mois et demi.

Le 28 mai 2020, nous avons pu procéder à l'élection du maire et des adjoints dont je pense vous connaissez déjà les élus (voir site internet de la mairie).

Le 4 juin, nous avons effectué notre premier Conseil Municipal et nous avons mis en place les différentes délégations (délégations consenties au maire, délégués aux différents syndicats, délégués aux différentes commissions, correspondant Défense) et enfin nous sommes en place à pied d'œuvre et avec la volonté d'agir.

En parallèle, Les délégués auprès de la Communauté des Communes du Piémont Cévenol (Le maire et le 1^{er} adjoint) ont assisté aux Conférences des Maires (3/6, 10/6 à Carnas, 17/6, 24/6 à Sauve, 8/7 à Lédignan). Les présentations et les débats successifs furent orientés d'abord sur les résultats 2019 (Rapport disponible en mairie), ensuite sur la stratégie et les élections du président et des vice-présidents. Bien que nous n'ayons pas d'élus à la CCPC, nous nous emploierons à faire partie de toutes les commissions et serons vigilants.

Entre temps, les conseillers municipaux sont d'ores et déjà sur le « pont » et nous avons entamé des actions sur les sujets principaux (définis en plus de détails ci-dessous) tels que : Renégocier les taux d'intérêts des emprunts en cours ; Re-électrifier certains secteurs avec le SMEG ; Mettre en place un nouveau bureau Syndicat Pied-Bouquet (Carrière) et négociation d'extension de production avec le Groupe Soulages ; Réviser et mettre en conformité les bouches d'incendie ; Suivre l'avancement des travaux pour le nouveau réseau d'eau potable après l'élection du nouveau bureau ; Suivre l'évolution des travaux du nouveau groupe scolaire éducatif (après réélection du bureau du SIRP) à Quissac ; Renouer le dialogue avec la CCPC, les services de l'Etat et les autres collectivités ; Renforcer notre action sur deux projets de champs photovoltaïques ; Remettre à niveau

techniquement la station d'épuration ; Soutenir l'ALAC; Favoriser le covoiturage (REZO POUCE).

Il faut préciser qu'il n'y a pas eu de récolement post-électoral comme l'exigent les textes et il faudra encore quelques semaines pour réorganiser les dossiers ainsi que les archives. Il en va de la sécurité juridique des décisions prises par la Commune.

Vous avez certainement remarqué que presque tous les chemins communaux ont été débroussaillés dès que les restrictions sanitaires nous l'ont permis. Je tenais à remercier nos deux agents communaux pour ce travail et aussi leur abnégation pour maintenir les services en marche (station d'épuration) pendant cette période Covid 19.

Le Covid 19 est toujours parmi nous, prenez soin de vous et de vos proches, soyez vigilants et patients...et Bonne Rentrée....

Le Maire

Comme nous vous l'avions promis dans notre « profession de foi », nous vous communiquons ci-dessous les informations sur l'avancée des projets et dossiers mentionnés précités :

- ***Renégocier les taux d'intérêts des emprunts en cours :***

Notre commune a contracté en 2012 et 2013 deux emprunts (assainissement et réhabilitation mairie) dont les taux d'intérêt se révèlent aujourd'hui élevés compte tenu de l'évolution à la baisse des taux au cours de ces dernières années. Nos démarches auprès des deux organismes prêteurs (Caisse d'Épargne et Crédit Agricole) nous ont conduits à reconsidérer l'opportunité de renégocier les conditions de ces prêts, compte tenu du caractère dissuasif des indemnités très élevées prévues dans les contrats en cas de remboursement anticipé. Cette démarche nous a néanmoins permis d'obtenir une prestation de conseil et d'accompagnement de la part de la Banque des Territoires pour construire notre stratégie budgétaire en vue du financement de nos projets. Cette stratégie passera nécessairement par l'augmentation de nos ressources propres, hors fiscalité bien entendu, c'est un de nos engagements. Des pistes existent. Nous en reparlerons prochainement.

- **Electrification de secteurs avec le SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) :**

Le SMEG a effectué en août le changement des câblages fil-nus par du fil renforcé torsadé entre le château de Planque et le quartier de Cauvessargues. Les travaux ont été réceptionnés par le maire, le SMEG et la société Spie d'Alès qui a effectué les travaux.

Durant ce mois, il s'est tenue une réunion du SMEG sur ses bilans passés et futurs investissements. La bonne surprise fut que notre demande d'enfouissement des réseaux d'électrification, d'éclairage public et de Télécom de la rue du Coutach (partie basse) a été retenue dans les investissements de 2021.

- **Mettre en place le nouveau bureau Syndicat Pied-Bouquet (Carrière) et négociation d'extension de l'exploitation avec le Groupe Soulages :**

A la suite du renouvellement des conseils municipaux de Brouzet et de notre commune, le Syndicat de la Carrière a également renouvelé sa composition. Les relations avec nos homologues Brouzetais sont des plus cordiales et notre communauté d'intérêts et de point de vue a été réaffirmée au cours des premières rencontres. Nous nous acheminons vers une renégociation de la convention avec l'exploitant de la carrière. Cette nouvelle convention, plus intéressante financièrement pour nos deux communes, devrait également acter l'augmentation de capacité de production de la carrière sans que l'impact visuel et écologique de cette extension soit significatif. Le conseil municipal s'est déplacé sur le site pour apprécier les conséquences de l'extension. Un équilibre acceptable devrait être trouvé entre nécessités économiques et préservation de l'environnement.

- **Réviser et mettre en conformité les bouches d'incendie :**

Une obligation est faite d'entretenir le réseau des bornes d'incendie de la commune (11 points) par le SDIS30 (Service Départemental Incendie et Sécurité). La société SMMI a été contactée pour remettre en conformité ces bornes et en refaire une nouvelle au croisement de la route d'Aiguebelle et du chemin du Thym. Le travail a été accompli et terminé le 12 août.

- **Suivre l'avancement des travaux pour le nouveau réseau d'eau potable après élection du nouveau bureau au sein du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) :**

Le projet du nouveau réseau d'eau potable à travers le SIAEP est en bonne voie. Le nouveau schéma directeur (SDAEP) incluant la commune de Quissac et peut-être la commune de Sauve, a été approuvé par la préfecture et l'agence de l'eau. La période actuelle est le lancement d'appels d'offre pour l'étude en ingénierie détaillée de ce schéma et DUP

(Déclaration d'Utilité Publique). La revue de ces appels d'offres est prévue le 30 septembre. Une présentation de l'ensemble du projet est programmée le samedi 24 octobre dans chaque commune et les Lioucoises et Lioucois seront invités à y assister.

- ***Suivre l'évolution des travaux du nouveau groupe scolaire éducatif (après réélection du bureau du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) à Quissac :***

Le comité syndical du SIRP (écoles maternelle et élémentaire) a été renouvelé à la suite des élections municipales. Le 1^{er} vice-président est Jérôme Bagnoul, conseiller municipal de Liouc et élu sortant du CS du SIRP. Les travaux de réhabilitation du nouveau groupe scolaire éducatif, en dépit de la crise sanitaire, n'ont pas pris de retard important. La rentrée devrait avoir lieu dans des conditions satisfaisantes et surtout totalement sécurisées malgré la continuation du chantier jusqu'à sa livraison qui permettra d'accueillir en un seul lieu tous les enfants scolarisés (maternelle et école élémentaire) ainsi qu'une cuisine de production qui assurera à nos enfants des repas de qualité préparés pour l'essentiel avec des produits locaux. Après le retrait de la commune d'Orthoux-Sérignac-Quilhan du SIRP, autorisé par le préfet, nous nous réjouissons que la nouvelle équipe municipale ait fait un pas vers sa réintégration dans le syndicat en acceptant qu'une convention transitoire, en cours de signature, lui permette de prendre le temps de réexaminer sa décision. Dans le cadre de cette convention, Orthoux-Sérignac-Quilhan participera à nouveau au financement de la reconstruction. C'est un point très positif et de bon augure pour l'avenir.

- ***Renouer le dialogue avec la CCPC (Communauté des Communes du Piémont Cévenol), les services de l'Etat et les autres collectivités :***

Dès le début de sa mandature, notre équipe a souhaité établir une relation de confiance et nouer des liens plus constructifs à la fois avec la Communauté des Communes du Piémont Cévenol et les services de l'Etat dans le département (Préfet, Sous-Préfète, Région, DDTM, DREAL, ADEME, ONF,...). C'est en effet une condition nécessaire pour obtenir l'assistance et le soutien des services compétents de ces institutions afin d'optimiser les chances de réussite de nos projets. A travers la participation de ses élus municipaux, la commune de Liouc est ainsi présente dans la totalité des onze commissions de la CCPC. En effet, compte tenu de l'importance croissante des compétences transférées aux instances intercommunales, il est important que la voix de notre commune se fasse entendre.



- **Renforcer notre action des deux projets de champs photovoltaïques ;**

Le projet champ photovoltaïque dit de la « déchetterie » est en phase finale d'analyse biodiversité (fin août). La société LCEET (La Compagnie Energies Et Territoires) devrait dans la foulée obtenir des autorités (Préfecture, ARS, etc) la validation de ce projet. Un plan nous indique que ce champ photovoltaïque ne serait pas en production finale avant février 2024.

Indépendamment, une zone artisanale (ZAE) à proximité de la déchetterie, est aussi projetée avec la Communauté des Communes du Piémont Cévenol. Cette ZAE suivra le schéma du champ photovoltaïque.

- **Entretien la Station d'épuration;**

Nous avons procédé au remplacement d'équipements de surveillance défectueux et sommes en cours de modification du système d'alerte par téléphone qui n'est plus opérationnel. Le personnel d'entretien a constaté une nette diminution d'objets type lingettes, couches, etc, qui nuisent au fonctionnement de la station et vous encourageons à poursuivre vivement cet effort.

- **Soutenir l'ALAC ;**

Nous mettons tout en place pour coordonner nos efforts pour donner une dynamique forte. Le local de l'association concédé par la municipalité est en cours de réaménagement. La séance de cinéma plein air du 17 Juillet au cœur de notre beau village a connu un franc succès.

Le vide grenier est maintenu et se déroulera dans le vieux village le 20 septembre 2020.

- **Favoriser le covoiturage (REZO POUCE) ;**

Dans la perspective de favoriser les mobilités alternatives pour les Lioucois, nous avons rencontré début juillet le directeur du pôle aménagement et développement durable de la CCPC. Nous avons exprimé notre souhait d'inscrire notre commune sur la plateforme d'auto-stop organisé « Rezo Pouce ». Dans le cadre de cette opération, deux « arrêts sur le pouce » seront identifiés sur le territoire de la commune. Un à la Rouvière au niveau de l'arrêt de bus, l'autre en bas du village au carrefour de la route de Quissac. Deux aires de covoiturages seront également aménagées à proximité de notre village à la sortie de Quissac, une en direction de Montpellier (près du rond-point LIDL), l'autre en direction de Nîmes.

Informations Pratiques

Jours d'ouverture de la mairie :

- Les mardis après-midi de 14h à 18h15 et les vendredi matin de 9h à 12h30
- De plus, la mairie sera ouverte dorénavant, permanence faite par les élus de 10h00 à 12h00 les samedis matin suivants :
 - Samedi 5 et 19 septembre
 - Samedi 3 et 17 octobre
 - Samedi 7 et 21 novembre
 - Samedi 5 et 19 décembre

RAPPEL :

- **Tous « petits » travaux doivent être soumis à une déclaration préalable en mairie.**
- **Il est interdit de stocker des matériaux et constituer des remblais. Tous les dépôts sauvages non autorisés seront soumis à une enquête de gendarmerie.**
- **Respecter les arrêtés préfectoraux en cours sur les restrictions d'eau.**
- **Pour votre sécurité, nous vous encourageons à vous enregistrer au système d'alerte par SMS et appels, sur le site « Info Flash ». La procédure est gratuite et votre anonymat est préservé. Inscription possible à partir du site Internet de la mairie.**
- **Un rappel réglementaire sera prochainement fait concernant les chiens errants et bruyants.**

ET, A VOTRE DISPOSITION, LA BOITE A LIVRES EST SITUEE SUR LE PARKING AVANT LA MAIRIE



EN DEPOSANT OU EN EMPRUNTANT UN LIVRE, VOUS LUI DONNEZ UNE SECONDE VIE, TOUT EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT, N'HESITEZ PAS A VOUS EN SERVIR

(Nota : Une 2^{ème} Boîte à Livres sera bientôt installée à la Rouvière)

Bulletin édité par notre commission « Culture, Patrimoine, Communication et Information » (Gilbert Egraz, Nicole Panseri et Emmanuelle Bodin)